

Le Centre d'Études Biologiques de Chizé recrute 6 Volontaires de Service Civique (VSC) pour 2023/2024.

Localisation des postes : Terres Australes et Antarctiques Françaises

Ces postes de VSC, ouverts aux personnes âgées de plus de 18 ans, sont mis à disposition de l'équipe "Prédateurs Marins" du Centre d'Études Biologiques de Chizé (CEBC-CNRS) par l'Institut Polaire Français (IPEV) pour assurer le suivi à long terme de colonies d'étude d'oiseaux et de mammifères marins dans les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF).- 5 postes sur 17 mois environ, 1 poste sur 8 mois environ.

Leurs missions :

- Effectuer des comptages, du baguage et des contrôles d'individus bagués dans des colonies d'étude d'oiseaux de mer et de pinnipèdes.
- Réaliser des programmes de recherche sur l'écologie de ces prédateurs marins.

Le déroulé des missions :

- Du 01/09/2023 au 31/10/2023 (8 semaines, ces dates sont susceptibles d'être modifiées) : formation au laboratoire du CNRS (CEBC, 79360 VILLIERS EN BOIS), 35 heures par semaine.
- A partir du 01/11/2023 (la date peut varier selon le calendrier des rotations des navires), séjour de 13 à 15 mois pour 5 VSC et de 6 mois pour le 6ème VSC sur une des 4 bases des TAAF (Terre Adélie - Crozet - Kerguelen - Amsterdam) sans possibilité de retour en métropole pendant toute la durée du séjour.
- Au retour des TAAF, 5 semaines au laboratoire du CNRS (CEBC, 79360 VILLIERS EN BOIS) pour le dépouillement des données.

Une description plus détaillée de ces postes est faite sur <https://www.cebc.cnrs.fr/v-s-c/> ; le dossier d'inscription peut être téléchargé à partir de cette page.

Il peut aussi être demandé par téléphone ou par email à Dominique JOUBERT, Equipe Prédateurs Marins, JOIGNABLE LE MARDI ET LE JEUDI UNIQUEMENT au CEBC-CNRS, BP 14, 79360 VILLIERS EN BOIS, tél. 05.49.09.78.23, equipe_predmarins@cebc.cnrs.fr.

Le dossier est à retourner, par courrier postal à :

Equipe Prédateurs Marins - candidatures VSC
CEBC CNRS UMR7372
405 Route de Prissé la Charrière
79360 Villiers-en-Bois - France

au plus tard le 15 février 2023, date limite de réception.

Un affranchissement au tarif Lettre est suffisant (ne pas envoyer en recommandé, ni même en Chronopost) ; il est possible de demander un accusé de réception du dossier à equipe_predmarins@cebc.cnrs.fr.

Rémunération : 1 475 €/mois pour les 8 semaines avant et 5 semaines après le séjour dans les TAAF, hébergement et restauration payants sur le lieu de la formation.

Pendant toute la durée du séjour dans les TAAF, 1 050 €/mois, non imposable, hébergement et restauration compris.